

Mauguio, le 07 juillet 2025

## INFORMATION AUX FAMILLES

### TARIFS DE LA DEMI-PENSION ANNÉE SCOLAIRE 2025-26

L'Agglomération du Pays de l'Or exerce, pour le compte du Conseil départemental, la compétence demi-pension pour les collèges de l'Etang de l'Or à Mauguio et Philippe Lamour à La Grande Motte.

Pour l'année scolaire 2025-2026, un alignement des tarifs sur ceux pratiqués par le Conseil départemental a été décidé.

Le tarif unitaire permettant le calcul des forfaits de demi-pension sera donc de 4,60 € / repas à partir de septembre 2025. Le tarif « repas occasionnel » (hors forfait) sera de 5,60 €.

Les tarifs des forfaits de l'année scolaire 2025-26 seront donc les suivants :

	DP1	DP2	DP3	DP4
<b>1er trimestre (sept-déc)</b>	59,80 €	119,60 €	184,00 €	243,80 €
<b>2ème trimestre (janv-mars)</b>	48,30 €	96,60 €	144,90 €	193,20 €
<b>3ème trimestre (avril-juillet)</b>	44,85 €	89,70 €	134,55 €	179,40 €

Une aide au repas peut être attribuée aux familles par le Conseil Départemental selon leur quotient familial. Cette aide est directement déduite du forfait après décision d'attribution.

Les démarches pour obtenir cette aide sont à faire par les familles auprès du Conseil Départemental.

Information sur : <https://herault.fr/aideProjet/20/321-aide-a-la-restauration-des-collegiens.htm>

Les dossiers d'inscription seront :

- Téléchargeables sur le site de l'Agglomération à partir de la fin août,
- Distribués aux élèves dans les collèges dès le 1<sup>er</sup> jour de rentrée scolaire.

Il est recommandé de ne retourner les dossiers qu'une fois l'emploi du temps connu et au plus tard le 18 septembre 2025. Tous les élèves le souhaitant seront accueillis dès le 1<sup>er</sup> jour de rentrée scolaire, sans réservation préalable.

#### **Contact : 04 67 29 31 73**

- . Vacances scolaires et mercredis : 8h00-13h30
- . Jours scolaires : 8h00-13h30 / 14h15-17h00